



*Aux  
Associations et Groupes sportifs  
Ligues communales, wilayas et régionales  
Sociétés, compagnies et établissements  
Comités des activités libéraux, professionnels et artisanaux*

8<sup>ème</sup> édition Festival Sportif Des Travailleurs  
El-Bahia Azur VIII  
Oran du 23 au 28/09/2024  
Aine EL Turck, AL Ançor / Oran

Chers amis travailleurs (ses) sportifs (ves),  
La Fédération Algérienne de Sport et Travail Organise

- Cross sur Route El-Bahia (40 km, 20 km, 10 km et 5 km)
- Mini-Soccer
- Formation
- Pétanque
- Jeux et loisirs
- Activités de solidarités



# Mini-Soccer



La VIII édition d'El Bahia Azur offre au amoureux du football la 2<sup>ème</sup> édition du Mini-Soccer, une des dérivés du FB qui est très convoité et pratiquer par nos Adhérents, à ne pas raté ce Rendez-vous du 25 et 28/09/2024 à Aine-Turck, la wilaya d'Oran, Algérie.

## A. Présentation :

<b>Accueil Des Délégations</b> <i>Centre familial de la mutuelle générale des matériaux de construction MGMC Aine Turck.</i>	<b>Mardi 25/09/2024</b> - <b>Accréditation</b> (A partir de 14:00) - <b>Réunion Technique</b> de 18:00 à 19:00														
<b>Les Stades retenus</b> <b>NB : Localisables par Google Earth</b>	1. Institut national de la formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports Ain Turk, Algérie 2. Stade communale, El Ançor, Algérie														
<b>Programme De La Compétition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 et 27/09/2024                      - Rencontres : 08:30 à 13:00</li> <li>• 28/09/2024                      - Rencontres : 09 h 00 à 11 h 30</li> </ul>														
<b>Départ Des Participants</b>	<b>Samedi 28/09/2024.</b> Apres le repas du midi														
<b>Volet Technique</b>  <p><i><b>Très important :</b> Il est strictement interdit la consommation de toute sorte de tabac pendant la partie et/ ou dans l'espace réservé à cet évènement. le non-respect de cette mesure entrainera automatiquement l'exclusion du concerné quel que soit son statut.</i></p>	- <b>Composante de la délégation :</b> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>✓ Chef de délégation</td> <td>01</td> <td rowspan="6" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle;">Total 15 Membres</td> </tr> <tr> <td>✓ Entraîneur</td> <td>01</td> </tr> <tr> <td>✓ Soigneur</td> <td>01</td> </tr> <tr> <td>✓ Joueurs</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>✓ Logistique</td> <td>01</td> </tr> <tr> <td>✓ Chauffeur</td> <td>01</td> </tr> </table> - <b>Catégories retenues :</b> Séniors et vétérans (voir les règlements généraux de la FAST) - <b>Système de compétition :</b> Mixte (championnat et/ou coupe) - <b>Nombres d'équipes :</b> 06 équipes par catégorie maximum. - <b>Réunion technique :</b> 25/09/2024 à partir de 18:00 - <b>Règles de Jeu et d'arbitrage :</b> 1. Les règles de jeu et d'arbitrage sont celles de la FIFA et de la FAST. 2. Le temps de la rencontre 2 x 20mn avec 10 mn repos - <b>Tenues, équipements et accessoires des joueurs :</b> 1. Les tenues, équipements et accessoires des Joueurs doivent être conformes aux règles. 2. Chaque équipe fournira les tenues, équipements et accessoires requis pour participer aux rencontres. - <b>Arbitres :</b> Les arbitres et autres officiels de match seront fournis par la FAST - <b>Médailles, diplômes, trophées :</b> Les médailles, diplômes et trophées seront attribués conformément aux règlements pour les distinctions officielles de La FAST ( <b>1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque catégorie</b> ).	✓ Chef de délégation	01	}	Total 15 Membres	✓ Entraîneur	01	✓ Soigneur	01	✓ Joueurs	10	✓ Logistique	01	✓ Chauffeur	01
✓ Chef de délégation	01	}	Total 15 Membres												
✓ Entraîneur	01														
✓ Soigneur	01														
✓ Joueurs	10														
✓ Logistique	01														
✓ Chauffeur	01														
<b>Cérémonie De Remise Des Trophées.</b>	<b>Samedi 28/09/2024.</b> - A la fin des Finales														
<b>Récompenses</b>	Coupes + Médailles + Diplômes.														

## B. Comment S'inscrire ?

<b>Inscription Définitive</b> <i><b>NB:</b> à télécharger l'imprimé de l'inscription et le VAC du CCP sur le Web de la fédération : <a href="http://www.fast.dz">www.fast.dz</a></i>	Dernier délais le 14/09/2024 à 17 : 30. 1. Paiement de 100 % de l'ensemble des frais de participation. 2. La liste nominative définitive des participants (nom et prénom, date et lieu de naissance, organisme, wilaya)
<b>FAST : Contact</b> <b>a) Organisation</b>	Commission des Activités Physique, Sportive et de Loisirs. - Président de la commission : Mr IBAOUNE Youcef Mob : +213 575 583 999 - Direction : Mr Souaber Badredine Mob : + 213 771 481 161 - Email : <a href="mailto:fastalgerie@yahoo.fr">fastalgerie@yahoo.fr</a>
<b>b) Ligue d'Oran</b>	- Président : 0 555 005 308/ 0 791 005 231

## C. Conditions Financières ?

<b>Frais de Participation Obligatoire.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Pour les athlètes affiliés à la fédération</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence LFB /FAST renouvelée pour la saison 24/2025</li> <li>- 500 dinars Droit de participation</li> </ul> </li> <li>● <b>Pour les athlètes non affiliés à la fédération :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certificat médicale « mention apte à la pratique de la course à pied »</li> <li>- Photo copie de CNI</li> <li>- Photo d'identité</li> <li>- 700 dinars Droit de participation</li> </ul> </li> <li>● <b>Frais d'engagement par équipe 15 000 DA</b></li> </ul>
<b>Frais de séjour</b> <i><b>NB : Cet article est au choix</b></i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>1 500 DA</b> la nuitée par personne (Bungalow de 5 lits)</li> <li>● <b>1 800 DA</b> par jour pension complète (P/déjeuner, déjeuner et diner)</li> </ul>

## D. Comment Effectuer Le Paiement ?

<b>Bénéficiaire</b>	Fédération Algérienne de Sport et Travail
<b>Intitulé de l'opération</b>	Tournoi Mini soccer « Oran »
<b>Adresse Du Bénéficiaire</b>	Centre des fédérations, cité olympique Med Boudiaf, Alger
<b>N° du Compte Postale CCP</b>	21003546 clé 89
<b>N° du Compte Bancaire BEA</b>	RIB : 00200018180325043666
<b>Modalités de paiement</b> <i><b>NB :</b> Paiement par CCP, mandats à télécharger site Web de FAST</i>	<b>Versement :</b> Chaque délégation (équipes) doit s'acquitter du montant global de sa participation avant le 14/09/2024.
<b>Annulation De :</b> ➤ Réservation Et /Ou De Participation Par (Participant/structure)  ➤ Organisation De L'événement Par La FAST	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toute délégation (équipe) peut annuler sa participation avant <b>la date du 18/09/2024</b>, au-delà de ce délai elle perd le droit du remboursement des frais engagées à cette effet et ce quel que soit la forme.</li> <li>● La Fédération Algérienne de Sport et Travail se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs éléments du programme ou l'événement sportif s'il n'y a pas le nombre minimum des participants exigé par les Règlements Généraux et Techniques de la FAST avec le remboursement intégral des frais de participation.</li> </ul>